

LA LETTRE



Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport

180, av Gaston Berger 59000 LILLE - Tél.: 03 20 58 91 80 - Fax : 03 20 58 00 75

www.assisesnationalesdusport.fr

N° 07/03 SEPTEMBRE 2007

LA RENCONTRE - DEBAT NATIONALE, DU 7 ET 8 DÉCEMBRE 2007, SE PREPARE...

Le COMITE DE PILOTAGE des ANS, réuni le 11 septembre, a engagé la préparation concrète de la rencontre-débat programmée les 7 et 8 décembre 2007 à Nanterre, sur le thème actuel :

SPORT : les changements en cours

L'idée devient un projet effectif.

Les contacts pris en juin auprès de certaines personnalités ayant déjà participé aux ANS, ou collaboré avec elles, et d'organisations membres, laissent entrevoir de l'intérêt et certaines possibilités.

La présence de responsables de Nanterre a permis d'avancer sur les questions concrètes d'accueil et d'organisation.

Une démarche de travail a été élaborée. Elle consiste à articuler préparation et organisation du déroulement.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage (2 octobre) aura pour objectif de finaliser le projet et de déboucher sur la réalisation de la LETTRE DES ANS présentant l'ensemble de l'initiative.

La Rencontre-Débat se déroulera effectivement les 7 et 8 décembre et comportera 3 séquences :

- vendredi 7 décembre de 17h à 20h
- samedi 8 décembre de 9h à 12h30
- samedi 8 décembre de 14h à 17h

Le pré-thème retenu nous place devant un chantier immense de questions. Il nous faut choisir des entrées limitées et fortes si on ne veut pas en rester au superficiel.

OBJECTIF

L'objectif de cette Rencontre Nationale¹ est de s'informer et de débattre des changements en cours dans les domaines EPS et Sports.

La LETTRE ANS de juin 2007² constitue un premier document préparatoire. La nouvelle situation, avec un Ministère Santé-Sport et un Secrétariat qui débute le 21 octobre, est encore floue. D'où l'utilité d'engager une analyse pour comprendre ce « changement de cap » dans la politique gouvernementale sportive en relation avec toutes les réformes engagées (éducation, santé, travail, etc). Côté Education Nationale, toute une série de décisions sont annoncées concernant l'EPS à l'école primaire, l'enseignement dans les collèges et lycées.

Dans ces conditions, la priorité pour les ANS est de créer les conditions d'une réflexion et d'une confrontation de points de discussion portant sur l'évolution des APS, les missions de services publics, le rôle du Ministère Jeunesse et Sports, son histoire, ce qui fait la spécificité du système français « EPS et

Sports » et aussi les conséquences de la politique de l'Union Européenne (rassemblement à Lyon en 2000). En 2002, une rencontre ANS a traité le thème : « *Le modèle sportif français : mutation ou crise ? Quelles sont les transformations en marche et dans quelles perspectives ?* ». Durant la campagne électorale de 2007 a été avancée l'idée « **qu'il faut progressivement sortir du vieux modèle sportif français** »³. Mais, pour le remplacer, par quel nouveau modèle ? Au cours des années 1980-1990, le marché a été le moteur de l'évolution dans tous les secteurs, du sport pour tous à la haute performance, pour étendre la commercialisation, la professionnalisation, la rentabilité économique. Avec l'élection présidentielle, le rôle de l'Etat semble prendre une importance inhabituelle : création d'une nouvelle structure gouvernementale, nombreuses initiatives de soutien au sport spectacle. Il en découle toute une série d'interrogations concernant la vie des clubs, les relations avec l'école, le rôle des collectivités territoriales, le financement.

Autant de questions que nous souhaitons aborder au cours de la préparation et durant les séquences des 7 et 8 décembre, et au-delà...

Les ANS ont toujours cherché à relier les problèmes spécifiques avec les questions transversales. Chaque catégorie d'acteurs a ses propres problèmes : les enseignants à l'école, les dirigeants sportifs dans les clubs et les fédérations, les élus locaux, les médecins, les journalistes, les éducateurs professionnels et bénévoles.

L'intérêt est de se rencontrer, de sortir du cloisonnement et se confronter ensemble à des questions de fond en partant des problèmes spécifiques. Un premier inventaire a été fait (page 2).

1. Se reporter aux informations sur la préparation. Des précisions seront données courant octobre, mais, dès maintenant, il est possible de se renseigner pour les inscriptions au secrétariat des ANS à Lille.

2. On peut la consulter sur le site ANS (assisesnationalesdusport.fr)

3. Point de vue du représentant de l'UMP au débat au CNOSE le 5 mai 2007 (réf. l'Equipe)

POUR AMORCER LES DISCUSSIONS...

Question commune : avez-vous observé des changements importants dans votre domaine depuis la mise en place du nouveau gouvernement, du Ministère Santé-Sport et de toutes les déclarations faites ? Si oui, lesquels et quelle est votre appréciation ?

EPS scolaire : un ensemble de dispositions vise une « refondation de l'école ». Concernant l'EPS, il est question d'augmenter les horaires, de développer des activités en dehors des heures scolaires (de 16h à 18h), avec l'aide des associations, etc. Quel est votre point de vue ?

Collectivités Territoriales : la nouvelle Ministre a parlé « d'une nouvelle place que pourraient occuper les collectivités dans la cogestion du sport ». Qu'en pensez-vous ? Quels nouveaux transferts de compétences et de charges cela peut-il entraîner ?

Vie associative et bénévolat : avez-vous eu connaissance de projets concrets suite aux déclarations durant la campagne électorale ?

Mouvement sportif : le renforcement des structures et des changements à apporter dans le statut des dirigeants ont été évoqués. De quoi s'agit-il ? Quelle va être la place du mouvement sportif dans les changements en cours ?

Budget : un engagement solennel a été pris : porter le budget sport à 3 % du budget de l'Etat, ce qui signifie triplement. La Ministre parle maintenant d'une augmentation étalée sur 5 ans et évoque seulement la hausse habituelle du CNDS. Avez-vous des informations ?

Santé : la grande nouveauté est le rattachement du sport au Ministère Santé. Cela va-t-il apporter des moyens pour faire du sport un facteur privilégié pour améliorer la santé de toute la population et combattre les dangers du sport pour la santé ?

Sport Spectacle : quel doit être le rôle de l'Etat dans ce domaine soumis à la médiatisation et à l'Economie marchande ?

Des réunions préparatoires aborderont certaines de ces questions avant les 7 et 8 décembre.

LES DISPOSITIONS CONCRETES

Les après-midi des deux prochaines réunions du Comité de Pilotage seront consacrées à dégrossir des thèmes, soit sous forme de tables rondes, soit au travers de l'audition de personnes ressource. Ces temps sont ouverts à tous ceux intéressés et disponibles :

2 octobre : « Qu'est-ce qui change dans le domaine scolaire ? ». Table ronde pour laquelle sont sollicités un responsable du SNEP, de l'USEP, un conseiller pédagogique du primaire, quelqu'un de l'administration centrale.

13 novembre : s'approprier la situation, les compétences, les interrelations, les changements dans les différentes collectivités territoriales. Patrick BAYEUX est sollicité comme personne ressource.

LES DEMARCHES ENGAGEES

La conjoncture actuelle suscite beaucoup d'interrogations. Les ANS s'efforcent d'ouvrir un espace d'informations, de rencontres, de discussions pour réfléchir ensemble, sans chercher, dans l'immédiat, à prendre position pour ou contre (c'est à chacun de se positionner). Nous avons engagé toute une démarche de prises de contacts et avons reçu un éventail d'accords de principe.

Il s'agit notamment de :

- Alain LORET, Professeur d'Université
- Michel CHAUVEAU, Secrétaire Général de l'encadrement Jeunesse et Sports
- Jean-Luc ROUGE, Président de Fédération
- Patrick BAYEUX, Sports et Territoires
- Joël BALAVOINE, Inspecteur Jeunesse et Sports
- Michel LEBLANC, Inspecteur Education Nationale
- Marc GUERIN, Médecin du Sport
- Jean LAFONTAN, SNEP
- Jean Michel SAUTREAU, Président de l'USEP
- etc

Ces différentes démarches sont susceptibles de donner lieu à d'autres rencontres préparatoires ou pourraient être traitées lors de l'initiative elle-même.

D'autres informations vous parviendront dans la prochaine « LETTRE ANS », qui suivra la réunion du Comité de Pilotage du 2 octobre.

QUELQUES INFOS PRATIQUES...

Lieu des travaux :

Hôtel de Ville de Nanterre
Hall de la Salle des Congrès
88/118 rue du 8 mai 1945

Accès par la gare Nanterre Ville – RER A
Situé à 10 mn à pied de la gare Nanterre Ville

Hôtels :

- ☎ Hôtel Quality Inn *** (proche de la gare Nanterre ville)
2 avenue Benoit Frachon – 01.46.95.08.08
- ☎ L'amandier ** (proche de l'hôtel de ville)
14 avenue Pablo Picasso – 01.47.29.10.77
- ☎ Le Campanile ** (proche de l'hôtel de ville)
20 avenue Pablo Picasso – 01.47.29.15.51
- ☎ Ibis ** (proche de l'hôtel de ville)
36 avenue des Champs Pierreux – 01.47.24.19.91

Restaurants :

- ☎ Restaurants du Centre Ville, pour les hébergements à l'hôtel Quality Inn
- ☎ Restaurants du Théâtre des Amandiers, si hébergement aux hôtels Campanile et l'Amandier.

Samedi midi, un buffet froid sera offert par la Ville.

Des informations plus précises vous seront données dans la prochaine LETTRE ANS (bulletin d'inscription).